



- Contour communal
- Bâti
- Contour parcellaire
- A4 - Protection des Cours d'eau non Domaniaux
- AC4 - Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (Générateur)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de protection)
- I3 - Protection des Canalisations de Transport de Gaz (zone de danger)
- I4 - Protection des Lignes Haute-Tension
- INT1 - Cimetières civils et militaires
- INT1 - Zone de protection
- AS1- Protection des Captages en Eau Potable**
- Périimètre de protection immédiate
- Périimètre de protection rapproché

Nota:
 Pour plus d'informations concernant une servitude en particulier, vous pouvez consulter la réponse du contributeur concerné, via notre site internet à l'adresse suivante:
<https://nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Amenagement-du-territoire-construction-et-logement/Les-documents-de-planification-de-niveau-communal-Plu-Pos-Carte-Communale/Porter-a-connaissance-Plu-Pos-Cc/Les-porter-a-connaissance-realises>
 Ou contacter directement le gestionnaire.

PRÉFET DU NORD

Liberté
Égalité
Fraternité

DDTM NORD

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord

Carte de Servitudes d'Utilité Publique

Commune de

ESTREES

59214

Service Etudes Planification et Analyses Territoriales / CAT / PCI

Type Procédure : Révision
 Délibération du : 13/04/21
 Mise à jour : octobre 2021

- Sources : Gestionnaires Servitudes
 © Cadastre / Pci - Dgfo
 carte_sup_estrees.ggp
 Email : ddtnospa@nord.gouv.fr

